

AUX SOCIÉTÉS DE POMPES FUNÉBRES DE LA SARTHE

Le Mans, le 20 octobre 2020,

Madame, Monsieur,

La pandémie que nous traversons depuis le printemps a amené tous ceux qui sont en lien avec les services funéraires à vivre des temps difficiles, et en tout premier lieu les familles des défunts. Nous savons aussi que cette période a pu être humainement délicate pour vous, membres des entreprises de pompes funèbres, surtout lorsque les normes sanitaires imposaient une extrême rapidité dans l'accomplissement de votre fonction. Nous vous remercions de l'attention apportée malgré tout aux familles, en lien avec nos prêtres et nos équipes dans les paroisses.

A l'occasion du confinement, nous avons fait le constat de nouvelles pratiques sur l'ensemble du département de la Sarthe concernant les funérailles religieuses. Certaines ont été bénéfiques et d'autres n'ont plus lieu d'être. Afin de préserver les bonnes relations que nous avons, j'aimerais attirer votre attention sur les points suivants.

1/ Les funérailles chrétiennes ont lieu **avant tout dans les églises** de nos villages ou de nos quartiers. Ces derniers temps, et non seulement depuis l'épidémie, trop de familles nous ont fait part de leur étonnement devant l'insistance de plusieurs entreprises à réaliser les funérailles au funérarium, au crématorium ou encore directement au cimetière. Ce n'est pas normal. Grâce à la disponibilité de nombreux chrétiens qui en reçoivent la mission, nous assurons les funérailles chrétiennes dans toutes les paroisses de la Sarthe. **Il n'existe pas de paroisses où cela ne soit pas possible.**

2/ Si les personnes font le choix de la crémation, de manière habituelle **la célébration religieuse doit d'abord avoir lieu dans l'église de la paroisse du défunt.** C'est ensuite que le corps est transporté dans l'un des crématoriums. Les célébrations religieuses au crématorium ne doivent être réalisées par notre équipe d'aumônerie catholique que dans des cas exceptionnels.

3/ Comme vous l'avez remarqué, **nous avons dû interrompre toutes les célébrations chrétiennes au crématorium** rue Falconet au moment où la crise sanitaire ne l'autorisait pas.

Nous voulons profiter de cette coupure liée à l'épisode du confinement pour penser de manière nouvelle notre présence chrétienne lors des célébrations dans les deux crématoriums du Mans. Nous allons mettre très rapidement en place une équipe de réflexion comprenant différents acteurs de la pastorale des funérailles mais aussi des personnes qui nous apporteront un regard de fond sur la question du deuil aujourd'hui (sociologue, philosophe, psychologue, etc). A l'issue de ce travail, nous pourrions envisager la présence d'une équipe d'aumônerie selon les modalités les mieux adaptées.

4/ **Lorsqu'une famille catholique demande la célébration chrétienne des funérailles** –parfois appelée « hommage religieux » - **celle-ci ne peut être valablement assurée que par une personne catholique légitimement mandatée par l'évêque d'un diocèse** : un prêtre, un diacre ou un chrétien qui en a reçu la mission. Nous tenons à être très clairs sur le sujet : **aucune entreprise de pompes funèbres ne peut se permettre de proposer par ses propres soins un temps religieux « labelisé catholique ou chrétien »**. Cela reviendrait à trahir et tromper les familles et à usurper ce moment si précieux pour beaucoup de familles. Nous comptons vraiment sur votre honnêteté concernant ce sujet.

Nous nous permettons de vous redire notre désir de poursuivre les nombreuses collaborations fructueuses que nous vivons ensemble au service des familles qui traversent un deuil.

Si vous désirez nous rencontrer, Monsieur Jean-Yves MOREAU, diacre et responsable de la pastorale des funérailles sur notre diocèse, se fera un plaisir de se rendre disponible. Vous pouvez le contacter en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : moreau.jyp@sfr.fr

En vous assurant de notre respect et de notre estime,

Bien cordialement

Jean-Yves MOREAU
Responsable des funérailles catholiques



+ Yves LE SAUX
Evêque du Mans

